FÉDÉRATION
HAUTE-SAÔNE
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Noidans-lès-Vesoul, le 28 juillet 2025

Pôle Éducation Citoyenneté

Karine DAVOT-NOIR
Déléguée Générale
knevers@fol70.org

Eliott DURAND
Responsable du service
Loisirs Éducatifs
03.84.75.04.70
edurand@fol70.org

Objet : portail familles année scolaire 2025-2026.

Mesdames, Messieurs,

Depuis maintenant une deux années scolaires, le portail familles est mis en place sur l'ensemble des accueils de loisirs éducatifs de la FOL 70.

https://fol70.portail-defi.net

Pour rappel, cet outil permet notamment :

- L'inscription et la désinscription de votre enfant aux différentes activités périscolaires et vacances scolaires ;
- L'accès à l'ensemble de vos factures récapitulant les consommations au sein de l'accueil de loisirs éducatifs ;
- La transmission des pièces administratives obligatoires et la modification du dossier famille ;
- Le suivi des actualités et des documents de l'accueil en libre consultation.

À noter :

Le **lundi 4 août 2025**, vous retrouverez sur le portail familles de votre accueil de loisirs éducatifs (dans l'onglet « Consulter les documents ») la **plaquette de rentrée 2025-2026**, comprenant :

- Les modalités pratiques de la vie de l'accueil ;
- Le planning d'ouverture des accueils de loisirs éducatifs durant les périodes de vacances scolaires ;
- Les tarifs des différentes activités proposées ;
- Les coordonnées des structures ;
- Le règlement intérieur de la structure.

Pour la rentrée scolaire 2025-2026 :

Nous vous demanderons de **mettre à jour les informations de votre compte famille**, en y inscrivant toutes les modifications nécessaires.
Vous devrez également **extraire la fiche sanitaire depuis le portail familles** et nous la **retourner signée**.

LA LIGUE L'ENSEI

FÉDÉRATION
HAUTE-SAÔNE
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Vous pourrez ensuite déposer les pièces administratives obligatoires suivantes :

- Attestation de Quotient Familial ;
- Attestation d'assurance scolaire ;
- Photocopie du carnet de vaccinations.

Important : Il est impératif que ces pièces justificatives soient transmises **avant le 30 septembre 2025**.
Sans cela, **il ne sera plus possible d'inscrire votre(vos) enfant(s)** aux différents temps d'activité.

De plus, **si votre compte familles présente des factures impayées**, **aucune inscription ne pourra être validée**, même si les pièces justificatives sont à jour.

Aucune validation des modifications ne pourra être effectuée pendant les périodes de fermeture des structures.

Enfin, cette première phase de mise à jour du dossier famille sera suivie d'une phase d'inscription, **ouverte à partir du mardi 26 août 2025**.
À cette date, vous pourrez procéder aux inscriptions de votre (vos) enfant(s), en tenant compte des **délais d'inscription précisés dans le règlement intérieur**.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour La Ligue FOL 70,
Eliott DURAND
Responsable du service Loisirs Éducatifs

Ligue de l'Enseignement FOL 70
7 rue de la Corne Jacquot Bournot
- 70000 NOIDANS LÈS VESOUL
Tél. 03 84 75 95 85

Pôle Éducation Citoyenneté

Karine DAVOT-NOIR
Déléguée Générale
knevers@fol70.org

Eliott DURAND
Responsable du service
Loisirs Éducatifs
03.84.75.04.70
edurand@fol70.org